



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Abymes, le dimanche 10 janvier 2021

La Rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements

La Rectrice

Réf. : CGZ/ND/MVB-2021.

Dossier suivi par :
Mme EZELIN

Téléphone :
0590 47 81 26
Fax :
0590 47 81 53

Courriel :
Armelle.ezelin@ac-guadeloupe.fr

Localisation :
Parc d'activité de la Providence
ZAC de dothemare

Adresse postale :
B.P. 480
97183 Les Abymes cedex

OBJET : Campagne de tests antigéniques.

Madame, Monsieur,

Avec deux cas de covid-19 enregistrés cette semaine dans les établissements scolaires, la situation épidémiologique semble stable et les indicateurs encourageants. Pour autant, nous devons rester très vigilants et attentifs à la situation dans les établissements scolaires. Aussi, dans la continuité de mon courrier en date du 01^{er} décembre 2020, je vous propose d'organiser une campagne de tests antigéniques dans votre établissement pour les personnels qui le souhaitent.

Vous trouverez ci-après les modalités relatives au déploiement de ce dépistage dont la coordination est assurée par le médecin et l'infirmier conseillers techniques académiques, en lien avec l'ARS et les services de la préfecture.

1- Recensement des personnels volontaires

Au moyen de la fiche jointe à ce présent courrier, je vous invite à identifier les personnes qui souhaitent bénéficier d'un dépistage par un test antigénique. Cette liste sera transmise ensuite au docteur Armelle EZELIN médecin conseiller technique par mail. Dès réception, et en fonction des demandes, elle vous contactera afin de formaliser la mise en œuvre de cette campagne.

2- Calendrier

Les campagnes seront organisées à partir du mercredi 13 janvier 2021 sur une demi-journée (matin ou après-midi) ou sur une journée, en fonction du nombre de demandes. Vous voudrez bien indiquer également la période envisagée (jour, date et horaire).

3- Mise en œuvre

Les opérations de dépistage sont menées sur place par les professionnels de l'équipe mobile académique. Les tests proposés permettent d'identifier les personnes atteintes de la Covid-19 et de les isoler afin d'éviter une propagation.

Afin de faciliter l'organisation de ce dispositif, vous trouverez également en pièce jointe un formulaire de pré-enregistrement pour la réalisation de cet examen de dépistage à renseigner par chaque demandeur et une notice explicative sur le test antigénique. Ces deux documents doivent être diffusés aux personnels pour information.

Je sais pouvoir compter sur votre investissement pour mobiliser vos personnels et continuer ainsi à lutter contre la propagation de ce virus.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

La Rectrice de région académique Guadeloupe
Rectrice d'Académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale



Christine GANGLOFF-ZIEGLER

- P.J** : - Liste des volontaires à transmettre à armelle.ezelin@ac-guadeloupe.fr
- Formulaire de pré-enregistrement
- Notice explicative sur le test antigénique